

Karine Melzer DHEPS SIAES promo 8	<u>La comparaison dans les sciences sociales</u> <u>Pratiques et méthodes</u> Cécile Vigour	Fiche de lecture 12/03/2015
--	---	--

Cécile Vigour	<u>La comparaison dans les sciences sociales</u> <u>Pratiques et méthodes</u>
Livres	Édition La découverte, Guides Repères 2005 335 pages ISBN : 2-7071-4304-9
	Emprunté à la bibliothèque du SIAES. Lu entre le 20/02/2015 et le .

Présentation de l'ouvrage

L'objectif de cet ouvrage :

En quatrième de couverture, le livre est présenté comme un instrument de travail unique pour les étudiants et chercheurs en sciences sociales. Il pose le constat d'un foisonnement de recherches comparatives qui contraste avec le peu de réflexion méthodologique sur l'usage et l'élaboration de la comparaison. Il se propose de définir et d'aider à construire les conditions d'un usage rigoureux de la comparaison. Il invite à réfléchir à la spécificité de la démarche comparative dans les différentes sciences sociales.

Ce livre établit une synthèse des acquis de la littérature sur la comparaison et de mises en garde sur la comparaison hâtive.

L'auteure :

Cécile Vigour est docteur en Sociologie, qualifiée en Sociologie et Science politique. Elle a présenté, à vingt-neuf ans, sa thèse : *Sociologie politique comparée des réformes de la justice. Cas de la Belgique, de la France et de l'Italie* le 2 décembre 2005, la même année que la parution de l'ouvrage *La comparaison dans les sciences sociales*.

Commentaires

J'ai choisi *La comparaison dans les sciences sociales* de Cécile Vigour lors de la deuxième session du DHEPS à Lodève (du 12 au 16 janvier 2015) dans la bibliothèque du SIAES. Un peu frustrée par les apports méthodologiques et en outils des deux séquences sur les outils de la sociologie (avec Colas Grollumund) et de l'ethnologie (avec Natalia Von Norman), et intéressée par la dimension comparative, il m'a semblé que cet ouvrage pouvait m'apporter des éléments utiles.

Les deux intervenants de Lodève ont, d'une part, plutôt insisté sur les techniques d'observation et d'entretien et la posture de chercheur et, d'autre part, effectués des exposés peu structurés. N'ayant

pas de formation académique en sciences sociales, je ressens le besoin d'y voir plus clair sur les différentes phases et étapes de la Recherche, notamment sur la dimension « construction intellectuelle », et de me familiariser avec le vocabulaire, les usages et les concepts. Je suis en recherche d'apports complets et précis pour ne pas trop restreindre ma perception des possibles et pour m'engager à réfléchir aux différents aspects de ma recherche.

La comparaison dans les sciences sociales se décompose en deux parties : la première sur la dimension historique, la seconde sur la dimension méthodologique.

Je n'ai que survolé rapidement la partie historique (j'en retiens les périodes d'utilisation fin XIXème puis reprise dans les années 1970, l'affinage des méthodologies par une succession d'expériences et de travaux d'analyse, des apports issus des différentes sciences sociales avec une congruence plutôt forte).

J'ai consacré plus de temps à la partie méthodologique, même si je n'ai pas lu la plupart des exemples, isolant ou synthétisant au fur et à mesure les passages du livre sur des définitions, des notions, des règles, des processus... Cette partie est très bien structurée (enjeux de la comparaison, choix des unités, construction du cadre, production d'une analyse), la plupart des éléments énoncés sont illustrés par des citations ou exemples facilitant la compréhension des idées, tout en glanant des références en terme d'auteurs, d'ouvrages et de recherches. La synthèse ainsi obtenue constitue une sorte de guide méthodologique sur la recherche comparative, dont beaucoup d'aspects sont partagés avec la recherche en général (si je me réfère notamment aux interventions de Anne-Lise Favier et de Jean-François Bayard lors des travaux dirigés à Fécamp du 06 au 08 mars 2015). Dans cette synthèse sont également mis en exergue différents types d'approche des cas et de leur traitement, source d'enrichissement de mon cadre de réflexions sur mon thème, mon terrain, mon objet de recherche (A quels niveaux se situer ? Quel micro, quel macro ? Sur quelles logiques s'appuyer ? Quels types de cas, quels cas ? Quelles variables ? Quels allers et retours?).

Ma recherche m'amène à me questionner sur la dimension comparative. Il me semble que dans mon thème de recherche, plusieurs facteurs induisent potentiellement une dimension comparative : l'économie sociale et solidaire / l'économie capitaliste, un « autre » rapport au travail, les acteurs de terrain / les institutions de l'économie sociale et solidaire. Je ne suis pas certaine que ma recherche sera comparative en tant que tel, peut-être partiellement, mais disposer des éléments théoriques sur la comparaison va m'aider à identifier et qualifier les approches comparatives possibles et souhaitables. Ce qui participera à définir ma question de recherche et à identifier des types de cas à explorer.

Synthèse de l'ouvrage

Introduction générale

« la méthode n'est pas susceptible d'être étudiée séparément des recherches où elle est employée ; ou du moins ce n'est là qu'une étude morte, incapable de féconder l'esprit de celui qui s'y livre » Auguste Comte, cité dans Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1968. (Page 6)

Qu'est-ce que comparer ? (page 6)

Fausse comparaison = analyse d'un seul cas étranger, juxtaposition de monographie sans synthèse approfondie.

Giovanni Satori [1994,p.22] (page 6) : « comparable par rapport à quelles propriétés ou caractéristiques et incomparables (par exemple par trop de différence) par rapport à quelles propriétés ou caractéristiques ». **C'est relevé des différences et des points communs en fonction d'un critère.**

Distinction avec d'autres modes de raisonnement.

L'analogie : « ressemblance, établie par l'imagination [...] entre deux ou plusieurs objets de pensée essentiellement différents » (Petit Robert, 1998).

L'homologie : « la qualité de ce qui est homologue ». Homologue « éléments qui, dans des figures semblables, sont disposés de la même façon »

Le raisonnement contre-factuel : reconstitution fictive, l'évaluation de ses conséquences et dans la comparaison de cette situation avec la réalité historique.

La comparaison induit une action, ce n'est pas un état. Elle doit être conçue comme une démarche, un état d'esprit destiné à déplacer son regard de chercheur (accepter de se décentrer, rendre plus exigeant la formulation d'hypothèses et le travail de théorisation. (page 18)

La diversité des types de comparaison dans les sciences sociales (page 10)

- **comparaisons dans le temps**
- **comparaisons dans l'espace**
- **comparaisons de faits sociaux (objets, institutions ou phénomènes)**
- **comparaisons multivariées**

« les principales étapes de la démarche comparative sont communes à plusieurs disciplines de sciences sociales. » (page15)

Première partie – Mise en perspective historique (page 21)

Tableau des caractéristiques des **répertoires de l'action collective** . Source d'après Tilly (1986, p. 545-546).

Les idéaux-types de M. Weber (page 76) : chaque configuration sociale, chaque processus de civilisation sont ainsi stylisés par quelques unes de leurs principales caractéristiques. Cette « construction analytique » constitue un instrument heuristique utile et fécond pour le chercheur en sciences sociales, qui sous-tend la comparaison. (page 76)

La comparaison a été très utilisée par les pères des sciences sociales à la fin du XIXème siècle, puis cet héritage est repris dans les années 1970.

Seconde partie – Élaborer une démarche comparative (page 95)

Quatre principales étapes dans le travail de comparaison : le réflexion sur les finalités d'une approche comparative, le choix des unités de comparaison, la construction du cadre comparatif et l'analyse des données élaborées. (page 95)

Chapitre III – les enjeux de la comparaison

Objectifs de comparaison :

- **prendre de la distance par rapport à ce qui est familier** : rompre avec les catégories de pensées habituelles ; se décentrer vis-à-vis d'idées a priori et de celles qui sont véhiculées par sa propre culture ; susciter l'étonnement, prêter de l'attention à ce qui paraît naturel, évident
- **mieux connaître l'autre** : en soi ; pour en tirer des leçons
- **classer, ordonner** : permet de mieux comprendre la réalité, rendre plus intelligibles les faits observés ; « c'est ordonner un univers donné en classes qui sont mutuellement exclusives et collectivement exhaustives » G. Satori [1994] (page 107)
- **généraliser** : mettre en évidences des régularités sociales et de les expliquer, afin de développer une théorie plus générale ; tester la pertinence et le degré de robustesse des hypothèses (substitut de l'expérimentation) ; mettre à jour des explications générales , valables pour tous les termes de la comparaison.

Logiques de comparaison :

- **épistémologique**
- **descriptive**
- **explicative**
- **théorique**

Chapitre IV – Choisir les unités de comparaison (page 135)

La définition des objectifs de l'analyse comparative orientent le choix des unités de comparaison. Il a double exigence : **définir à la fois les cas et les concepts pour tous les types de comparaison.**

Le choix de l'objet de recherche

Deux règles : que le thème intéresse celui qui entreprend la recherche et adapter ses ambitions au temps que le chercheur peut ou souhaite y consacrer.

Premièrement : circonscrire la recherche. La question de recherche délimite le champ d'investigation et traduit le passage d'un thème à un objet de recherche

Deuxièmement : décider du critère de comparaison

Le choix de l'objet de recherche découle de la question de recherche ; il est cristallisé dans les

concepts centraux de l'analyse (abstraction et construction intellectuelle).

Le choix des concepts contribue à la clôture de l'objet de recherche. Ces concepts, non ambigus, disposant d'un statut général, servent dès lors de « points de référence » dans la recherche. Le choix des concepts oriente le regard du chercheur.

Il y a risque de fabriquer des « **chat-chien** », des **catégorie de pensée non scientifique**, si on manque de rigueur dans la définition des concepts par :

- **localisme** (acceptations spécifique à un lieu, un milieu...),
- **une mauvaise classification** (pseudo-classes reposant sur un critère non pertinent ou sur l'utilisation de plusieurs critères),
- **le gradualisme** (c'est la tendance à penser un phénomène comme continuum plutôt que de manière dichotomique alors que la classification dichotomique (ou en tous cas discontinue) est plus claire et plus intelligible que la classification continue, qui tend à une différence de degré sans établir clairement de classe,
- **l'élasticité conceptuelle** (trop grande souplesse de définition qui rend la classification impossible

Pour définir la question de recherche, on peut prendre comme point de départ un paradoxe qui impulse une dynamique, invite à questionner les explications traditionnellement avancées pour en vérifier (ou contester) la pertinence et élaborer des explications plus robustes. (page 146)

Le chercheur se doit de réfléchir aux facteurs qui influencent la production de sa recherche.

Quelles unités comparées ? (page 153)

Deux principales modalités de **choix des unités de comparaison : intuitive ou stratégique**
Systemes très similaires (> rechercher les différences), systemes très différents (> rechercher les similitudes).

Être pragmatique.

Les comparaisons entre « ce qui est » et « ce qui aurait dû être » constituent un premier type de comparaison raisonné (comprendre le décalage entre les effets attendus et les impacts effectifs »).

L'échantillonnage théorique : élaboration de catégories d'analyse pertinente à partir de l'étude approfondie du terrain ; recherche de « cas négatifs » (présentant des caractéristiques opposées) pour préciser ces catégories : minimisation des différences pour établir le maximum de propriété d'une catégorie et les conditions dans lesquelles celle-ci existe, maximisation des différences pour découvrir le maximum « de degrés, de types, d'uniformité, de variations, de causes, de conditions, de conséquences, de probabilités de relation, stratégies, de processus, de mécanismes structurels, ect. » (page 172).

Enfin, s'interroger sur les conditions pour comparer son travail de terrain et les premiers résultats avec ceux d'autres chercheurs.

Chapitre V – Construire le cadre de comparaison (page 190)

Il existe **deux logiques de généralisation scientifique** : **l'induction (on part du terrain pour affiner une théorie générale) et la déduction (on part d'une théorie générale et on la vérifie sur le terrain).**

Le choix du mode de comparaison (page 201)

La distance variable : selon la distance choisie l'observateur n'appréhende pas de la même manière son objet de recherche.

Les comparaisons étendues / comparaisons contrôlées. (page 202)

Les comparaisons étendues : démarche comparative globalisante, analysant et expliquant le phénomène étudié dans le contexte beaucoup plus large dans lequel il est inséré. Types d'approche : analyses fonctionnalistes, culturalistes, institutionnalistes, sociétales, ainsi que les travaux sociohistoriques.

Les comparaisons contrôlées ou limitées : comparaisons à une échelle beaucoup plus restreinte, circonscrite à l'examen de quelques cas similaires, jugés suffisamment proches pour tirer des différences des conclusions robustes.

L'approche par les cas / par les variables (page 203)

L'approche par les cas : la comparaison repose sur l'examen minutieux et la confrontation de plusieurs cas, incluant une dimension historique, politique, économique, sociale, etc. L'analyste insiste sur la complexité de l'écheveau de causalité, ainsi que sur l'ancrage national ou historique des catégories d'analyse.

L'approche par les variables : elle ne s'attache pas aux cas en tant que tels mais les décompose en variables : le chercheur sélectionne les variables qui lui semblent les plus importantes et pertinentes compte tenu de sa problématique ; pour l'ensemble des cas étudiés, il note la présence ou l'absence de chaque facteur et son importance relative.

Les deux approches peuvent être associées.

Les analyses qualitative / quantitative (page 210)

Elles sont fondées sur deux conceptions différentes de la totalité, soit sur deux démarches théoriques différentes de généralisation.

Dans une démarche qualitative, la totalité visée est celle d'une personne, d'une situation, d'un sens. La généralisation, l'élaboration théorique à partir du cas particulier, est alors fondé sur l'idée d'**exemplarité du cas étudié**. L'approche qualitative a recours à une **analyse de type causale**. Elle **met en évidence des processus**, il s'agit de comprendre l'apparition d'un phénomène en nous montrant les étapes du processus qui l'ont engendré.

Dans une démarche quantitative, la totalité visée est celle d'une population, dotée de limites précises, définie comme une catégorie logique, un ensemble d'éléments distincts. La totalité est définie à partir du **critère d'exhaustivité**. La généralisation se fait en fonction de **critères de représentativité** : c'est parce que l'échantillon étudié est considéré comme représentatif que l'on peut extrapoler à partir de cet échantillon pour formuler des propositions générales. L'approche quantitative **cherche à expliquer les variations et à identifier des variables**. Deux dangers de l'approche quantitative : le manque d'homogénéité des données et le piège des conventions

statistiques (élaboration du protocole d'enquête, techniques échantillonnage). (p.216)

Ce qui importe, c'est que le protocole d'enquête choisi permette une **analyse multivariée**, l'explication en sociologie reposant sur une **multiplicité de causes et facteurs**. De plus, il incombe au chercheur de **toujours mentionner les conditions de production des données et de leur analyse**. (p.217)

La construction du protocole d'enquête et les terrains (p.217)

Trois aspects, plus spécifiques au travail comparatif : le choix du premier terrain, la symétrie des méthodes d'investigation sur les différents terrains et la vigilance quant au risque d'introduction de biais culturels.(p.218)

Il convient toutefois de garder à l'esprit le mouvement dynamique entre la (re)définition de la question de recherche, la construction du cadre comparatif et la collecte des données empiriques. Dans cette perspective, au début du travail de terrain, il est très important que le chercheur ne s'enferme pas sur un sujet très précis, mais que ce dernier puisse être redéfini en fonction des premiers résultats de l'enquête. Dans le cas où des données essentielles viendraient à manquer pour étudier le phénomène choisi et que l'enquête de terrain débute, il est inutile de s'obstiner : il importe de réorienter le sujet en fonction des données accessibles. (p.218)

Par quel cas commencer ? (p.218)

Deux possibilités :

- **va et vient entre les terrains** : permet d'articuler proximité et distance : le décalage ou l'effet d'écho produit est source d'étonnement ou de (re)découverte.
- **étude successive**, le premier cas servant souvent de cas directeur dans la structuration de l'ensemble de l'analyse. Il est intéressante de commence par un cas étranger : permet d'identifier les facteurs, variables et acteurs prépondérants.

Adopter les mêmes méthodes d'investigation dans tous les terrains ? (p.219)

Souhaitable d'utiliser la même méthodologie aux différentes phases de l'enquête pour tous les termes de la comparaison, de manière à contrôler l'effet de la collecte de l'information. Mais pas toujours possible et il peut être intéressant de s'appuyer sur des ressources complémentaires et imprévues. Il faut toutefois resté attentif aux significations particulières que peuvent revêtir les réponses à une même question avec le **danger de « comparer des faits formellement comparables mais réellement incomparables et inversement » (P. Bourdieu)**.

Pour les entretiens il est intéressant de conserver pour chaque cas **les mêmes axes de la grille d'entretien**, même s'il convient d'adapter certaines questions aux spécificités du terrain et du parcours des personnes rencontrées.

Être vigilant face au risque d'introduction de biais culturels (p. 220)

Travers de l'ethnocentrisme : ce type de perception fausse le protocole d'enquête, influence la formulation de la problématique, la construction des données et leur interprétation.

Chapitre VI - Produire une analyse comparée des données (p.223)

Quatre principaux défis : l'interprétation des similitudes et des différences, la question de la généralisation, la mise en évidence des règles et la question de la modélisation.

Tension entre généralité et singularité.

Rassembler et mettre en perspective les informations (p.223)

Monographies transitoires (p.223)

Réaliser une **monographie pour chaque cas** : regrouper toutes les données portant sur un cas pour mettre en évidence ces principales caractéristiques et les relations entre les facteurs étudiés et illustrer les changements de configuration et leurs causes au cours du temps.

Tableaux synthétiques (p.224)

Les cas en colonnes, les facteurs et paramètres en lignes.

Remplir les cases au fur et à mesure de la collecte des données. Permet de visualiser les éléments à approfondir. Favorise une dynamique : oblige à faire un effort de synthèse pour chaque cas en même temps qu'une généralisation pour pouvoir le mettre au regard des autres cas et mettre en évidence les ressemblances et les différences.

Exemple p.225

Schémas (p.226)

Schémas caractérisant le phénomène étudié dans chaque cas avant d'envisager un schéma d'ensemble convenant pour tous les cas étudiés. Permet d'insister sur les effets de systèmes, sur la cohérence éventuelle de chaque configuration ainsi que sur la pluralité et l'imbrication des facteurs explicatifs et le lien entre chaque caractéristique de chaque cas.

En élaborant des schémas au fur et à mesure des enquêtes sur le terrain, cela permet de s'engager dans un processus dynamique de formulation d'hypothèses et d'esquisse d'une théorie plus générale.

Exemples p. 229 et 231

Interpréter ressemblances et différences (p. 227)

A quelles ressemblances et différences prêter attention ? (p.227)

La question de recherche joue un rôle déterminant dans la sélection des similitudes et surtout des différences jugées pertinentes. C'est étroitement dépendant d'options théoriques.

Pour contrôler la subjectivité de la comparaison, il importe de **rendre explicite le système de classification des différences et des ressemblances.**

Comment établir des similitudes ? (p.231)

Quatre modalités d'équivalence sont susceptibles d'être utilisées (H. Teune) : **l'équivalence fonctionnelle** (si rôle et fonction semblent analogues, alors organisations considérées comme équivalentes sans prendre en compte le contexte particulier où elles sont insérées), **l'équivalence statistique** (repose sur l'hypothèse que les individus sont séparables des systèmes dans lesquels ils vivent ; les données doivent être contextualisées pour prendre du sens), **les comparaisons intertemporelles** (comparer les relations établies entre facteurs et les changements que celles-ci connaissent dans le temps à la fois dans chaque système et entre les systèmes) et **l'équivalence**

théorique (« en comparant le comportement de l'ensemble des systèmes, c'est à dire les relations au sein d'un ensemble de variables spécifiées théoriquement, [...] il est possible d'introduire des variables uniques ou spécifiques à un système qui conduira à la prédiction de résultats différents pur différents pays. » (H. Teune). Les deux premières étant aujourd'hui remises en cause, la troisième étant peu utilisée.

Le traitement des différences (p.233)

A partir de quels critères sélectionner les différences pertinents, pour **éviter au maximum l'arbitraire dans la sélection, qui fausserait l'analyse ultérieure ?**

(M. Weber) **Les idéaux-types** comme moyen de sélectionner les faits saillants de la réalité, en fonction de la problématique de recherche.

Ne pas confondre les différences observées avec la diversité des modèles (J. Commaille et F. de Singly).

Analyse des différences : « l'essentiel est la différence, qu'il s'agit de comprendre sans céder à la tentation de la réduire » (J. Pouillon), « juxtaposer les différences ou les effacer à l'aide de vagues ressemblances ou d'idée a priori de l'homme, tels sont les deux défauts à éviter » (C. Lévi-Strauss). « La véritable contribution des cultures ne consiste pas dans la liste de leurs inventions particulières, mais dans l'écart différentiel qu'elles offrent entre elles » (C. Lévi-Strauss). C'est à cet **écart différentiel** que le comparatiste doit être attentif.

Construire les équivalences (p.235)

De la **prudence dans l'interprétation des données chiffrées** (p.235) : manque d'homogénéité des données, mode de production des données, variables cachées, la comparaison « toute chose égale par ailleurs », pertinence des conventions statistiques).

L'importance du contexte et de la dimension historique (p.254) :

la comparaison, même qualitative, repose, souvent implicitement, sur un **raisonnement « toute chose égale par ailleurs »**, admis pour la commodité de l'analyse dans les sciences sociales. Pourtant les formes et la force des relations varient selon le contexte. **La montée en généralité doit donc se faire dans un perpétuel aller et retour entre théorie et terrain, régularités sociales et ancrage dans un contexte national et historique spécifique.**

Comparer implique de **ne pas s'en tenir à des comparaisons terme à terme.**

Généraliser (p.259)

L'objectif d'une recherche, quel que soit le nombre de cas étudiés, est de généraliser : **il ne s'agit pas d'étudier les cas pour eux-mêmes, mais de produire des connaissances.**

La tension entre généralisation et singularité (p.259)

« **Il n'est pas de fait où on ne puisse distinguer une part d'individuel et une part de social, une part de contingence et une part de régularité** » (F. Simiand).

Deux objectifs complémentaires et en partie opposés : **la validité** (fait référence à la qualité de la description) et **la généralité** (la capacité d'une idée ou d'une hypothèse de rendre compte d'un plus grand nombre de cas).

Généraliser (p.260)

« les études sociologiques comparatives représentent une tentative pour **développer les concepts et généralisations à un niveau intermédiaire entre ce qui est vrai pour tout société et ce qui l'est d'une société donnée dans l'espace et dans le temps** ». « Les approches comparatives éclairent les sens universaux sociologiques en présentant l'**ensemble des « solutions » que les hommes ont trouvées pou résoudre un problème particulier dans différente sociétés**» (H. Becker)

Se dégager de la singularité : s'il s'avère impossible de considérer comme nulle l'influence du contexte particulier dans lequel chaque cas s'inscrit, cela ne doit pas décourager le comparatiste et l'inciter à renoncer à émettre des relations de causalité.

« La comparaison aide à **faire le partage entre le fortuit et le nécessaire, l'accidentel et le régulier.** » (p.261)

P. Veyne : même la connaissance du spécifique et de l'individuel passe par la généralisation conceptuelle (ex : **il faut concevoir l'impérialisme en général pour concevoir ce qu'ont de particulier l'impérialisme romain, l'impérialisme américain.**)

A quelles conditions généralise ? (p.262)

Respecter l'altérité. Autrement le comparatiste « ferait constamment référence à ce qu'il connaît déjà, disposition qui l'amènerait inévitablement à privilégier l'un des termes de la comparaison, c'est à dire le droit qui lui est davantage familier. [...] **l'expérience autre, avant d'être « comme » ou « pas comme », est elle-même, dans son altérité.** » (P. Legrand)

Seule une généralisation modeste est possible.

Comment généraliser ? (p.264)

La conceptualisation s'effectue à des niveaux très différents, selon un degré d'abstraction plus ou moins élevé. **Les théories de moyenne portée permettent la compréhension d'une catégorie de phénomène sans constituer pour autant des lois universelles de la vie sociale.**

Établir et analyser les régularités (p.266)

Différentes manières de parvenir à des généralisations maîtrisées, de **mettre en évidence des régularités (formulation de théories valides pour l'ensemble des cas étudiés).**

Trois principales étapes :

- **étape 1 : le remplacement des noms propres par des noms communs et des variables.**
Le chercheur doit retenir, dans cette perspective, les éléments généraux de l'enquête sans conserver ceux qui renvoient à la singularité de chaque choix. Il doit donc éviter deux problèmes majeurs dans l'enquête comparative : « introduire des facteurs systémiques dans les énoncés généraux et conserver le contexte systémique des énoncés de mesure »
- **étape 2 : l'expression dans une langue commune des caractéristiques des faits étudiés :**
classe les observations dans des catégories, les ranger ou les dénombrer, par conséquent, exprimer des relations entre des classes d'objets .
- **Établir des équivalences :** le critère d'équivalence fait d'abord l'objet de suppositions, avant d'être traduit en hypothèses « si...alors... », avant de réaliser un test destiné à vérifier que « ces indicateurs sont reliés de manière semblable au sein des systèmes » ; le test étant positif, il est possible d'en déduire une inférence.

Trois paramètres importants fondent la généralisation : la recherche d'énoncés théoriques généraux, l'utilisation de concepts généraux, et l'étude des facteurs systémiques.

(A. Prezeworski et H. Teune) : « Procédure pour formuler des énoncés généraux » : « une théorie explique et prédit un phénomène social. Les explications doivent être précises, parcimonieuses et causales. De ce rôle de la théorie pour la recherche comparative découlent les implications suivantes : 1) les énoncés théoriques généraux, valides quels que soient les systèmes sociaux considérés, doivent être recherchés ; 2) quand ils peuvent être établis entre les systèmes, les concepts généraux doivent être utilisés ; 3) si nécessaire, l'influence des facteurs systématiques sur une classe de phénomènes doit être intégrée dans l'explication ».

L'articulation entre les niveaux macro et micro (p.273)

« La recherche comparative doit **se centrer sur les relations au sein des systèmes plutôt que sur les attributs au sein des systèmes** » (A. Prezeworski et H. Teune) . **L'objet de l'analyse comparée est d'étudier l'influence des facteurs macro sur mes phénomènes micro. Trois cas** : soit « toutes les variables dépendantes et indépendantes, sont observées au même niveau », soit « certaines variables sont observées à l'intérieur du système et d'autres au niveau du système, mais l'analyse se limite au niveau intersystémique », soit « **les variables sont observées à de multiples niveaux, et l'analyse est conduite à de multiples niveaux** ». Dans l'analyse comparative, ce sont des études dans lesquelles l'analyse est menée aux différents niveaux.

Ce sont des différences au sein du micro que la comparaison cherche à expliquer, en recherchant les causes. L'explication causale repose d'une part sur la mise en relation avec d'autres variables micro (indépendantes) qui sont communes, d'autre part sur l'introduction de variables systémiques qui appartiennent au macro.

(A. Prezeworski et H. Teune) **Trois types de variables systémiques** :

- **des modèles de diffusion**, qui résultent d'un apprentissage historique, selon des mécanismes de transmission
- **des cadres**, c'est à dire des caractéristiques qui sont susceptibles d'influencer les individus (facteurs historiques, institutionnels, externes, comportementaux et physiques)
- **des contextes sociaux** définis comme des ensemble de caractéristiques individuelles telle que la structure de classe, etc.

La démarche du comparatiste (p.274)

- **Première étape : la sélection des cas à étudier, préférence pour la méthode des différences qui permet de négliger les variables systémiques. Établir une liste de variables micro et macro qui influencent le phénomène étudié dans chaque cas.**
- **Deuxième étape : expliquer la variable dépendante étudiée en la mettant en relation avec des facteurs micro. Après avoir établi une relation, le chercheur vérifie s'il y en a d'autres jusqu'à ce que les principales variables au niveau micro aient été identifiées. Ensuite le chercheur envisage les variables macro, jusqu'à expliciter les effets spécifiques propres à chaque cas. Enfin la dernière étape consiste à étudier l'influence des facteurs macro sur les phénomènes micro.**
- **En conséquence, le chercheur peut exprimer la variable dépendante comme une fonction de variables indépendantes micro et macro.**

(N. Smelser) : le phénomène que le chercheur cherche à expliquer est « constitué d'une multiplicité de conditions, de l'interaction de leurs influences sur ce qui doit être expliqué (la variable dépendante) et d'une indétermination de leurs effets ».

Isoler les variables (p.275)

Afin de réduire le nombre de conditions, de les isoler et de spécifier leur rôle respectif, le chercheur dispose de deux méthodes :

- **classer les différentes conditions en variables indépendantes, intervenantes et dépendantes ;**
- **traiter certaines conditions causales comme des variables opératoires** qui peuvent au contraire varier pour mieux faire apparaître les effets sur la (les) variable(s) dépendante(s)

Aucune variable n'est intrinsèquement indépendante ou dépendante et rien n'empêche que ce qui est traité comme paramètre dans une recherche puisse devenir la variable opératoire dans une autre ».

(N. Smelser) distingue **quatre types et niveaux de variables** : les variables concernant les **attributs individuels** (âge, sexe, attitudes, etc.), les variables se référant à l'agrégation des **caractéristiques de la population et d'une unité sociale** (proportions de personnes par tranche d'âge, le pourcentage de personnes votant pour les démocrates, etc.), les variables correspondant aux **structures sociales** et enfin les variables concernant le **modèles culturels** (valeurs, visions du monde, connaissance, symboles, etc.).

Trois étapes de contrôle (p.278)

1- au moment de la création des données

2- lors du maniement conceptuel de ces données une fois qu'elles ont été créées

3- par des hypothèses simplifiées concernant des données non existantes (le raisonnement « toute chose égale par ailleurs » et l'idéal-type wébérien) ou par l'appel à la « connaissance commune » (« expérience imaginaire » qui repose sur la connaissance des processus historiques).

Le principe même de l'explication scientifique réside dans « l'établissement de contrôles logiques et empiriques sur les sources de variations ».

S'interroger sur le rôle clef du chercheur qui exerce une influence importante sur le recherche

Les relations causales. Augmenter le nombre de cas ne permet pas d'établir des relations causales, mais cela augmente la confiance dans la plausibilité de telles relations en éliminant l'effet d'autres causes possibles

La difficulté à établir les relations de causalité (p.280)

> « **trop de variables, peu de cas** » : l'attribution de certaines différences à des variables particulières est alors rendue plus délicate. **Risque de surdétermination du système.**

Pour limiter ce risque, plusieurs techniques : considérer des cas à d'autres niveaux (infra-national), multiplier le nombre de situations en s'appuyant des exemples historiques, démultiplier les cas en distinguant de régions homogènes au sein de pays, regrouper en une seule variable des facteurs proches, limiter la comparaison à une approche régionale.

Ou encore (A. Lijphart) : « 1) augmenter autant que possible le nombre de cas en étendant l'analyse géographiquement et historiquement ; 2) réduire l'espace d'application de l'analyse en combinant les variables et/ou les catégories ; 3) se centrer sur l'analyse de cas comparables ; 4) restreindre l'analyse aux variables essentielles et omettre celles qui sont de moindre importance. »

> **l'indépendance des phénomènes des cas étudiés** : relations de causalités rendues moins aisées par le manque d'indépendance entre les cas, consécutive notamment à des transferts, des diffusions de modèles et d'expériences. **Si deux phénomènes A et B sont corrélés, cela peut signifier divers**

liens de causalité : A implique B, B implique A, un troisième C phénomène exerce un effet à la fois sur A et B. Les phénomènes étudiés ne sont donc pas nécessairement dépendants.

Que faire des exceptions ? (p.283)

L'étude de deux ou trois cas autorise l'élaboration d'hypothèses. C'est seulement l'analyse d'autres cas qui permet de confirmer ces hypothèses qui deviennent alors des règles.

Comment analyser les exceptions ? Quand les relations établies entre plusieurs variables diffèrent entre plusieurs systèmes, il existe trois possibilités (A. Przeworski) : **soit l'interprétation initiale est erronée, soit des erreurs ont été commises dans la mise en équivalence** (ce qui a été trouvé dans les différents systèmes est-il absolument équivalent?), **soit les systèmes diffèrent réellement**, ce qui nécessite de réfléchir alors aux facteurs qui expliquent cette différence.

Au fur et à mesure que des exceptions à une première généralisation sont remarquées, il convient de réduire son champ d'application, en énonçant des conditions de validité supplémentaires (si... alors). Le chercheur peut aussi reformuler la loi en tenant compte des exceptions.

Restituer les résultats de la recherche comparative (p.284)

Le classement des résultats : modélisation et typologies (p.285)

Réduire la variété en constituant des catégories générales ou à la traduire sous forme de relations générales.

L'élaboration d'un modèle s'appuie souvent sur le constat d'un contraste – souvent étonnant – et invite ensuite à en rendre compte en s'interrogeant sur leur justification.

	Typologie	Modèle
Objectif	Conclusion synthétique, capable d'inventorier, de clarifier, de systématiser les résultats de la comparaison	
Portée	Ordonne l'univers (analyse plutôt descriptive)	Explique la réalité (analyse de type causal)
Analyse du changement	Perspective statique	Perspective dynamique
Niveau de généralité	Exhaustivité	Plutôt sélectivité

Intérêts et limites des typologies (p.287)

Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) distinguent six cités, définissant chacune des **registres spécifiques de justification publique** :

- **la justification civique** (JJ Rousseau), repose sur la volonté collective et l'égalité
- **la justification industrielle** (Saint Simon), fondée sur l'efficacité et la compétence
- **la justification domestique**, correspond aux relations de confiance personnalisées liant, à travers un ensemble de chaînes de relations les membres d'une même collectivité
- **la justification par l'opinion** (Hobbes), fondée sur la reconnaissance par les autres

- **la justification marchande** (Adam Smith), fondée sur le marché
- **la justification inspirée** (Saint-Augustin) établit un lien immédiat entre la personne et une totalité, par exemple Dieu, l'Art...

En 1999, dans Le Nouvel esprit du capitalisme, Luc Boltanski, avec Eve Chapiello, ajoute une nouvelle cité, « la cité par projets ». Idéal-type qui renvoie au nouveau style de management, fondé sur une organisation en réseau, la dimension créatrice, la mobilité et l'adaptabilité des salariés dont la carrière est une suite d'investissements dans des projets en équipe.

Une typologie pour être pertinente doit correspondre à plusieurs idéaux-types, constitués en fonction de paramètres identiques dont les modalités seules varient. (p.291)

Attention à la multiplicité des typologisations possibles sur un même objet ; au manque d'homogénéité des catégories quand on essaye de faire rentrer tous les cas dans une typologie ; classements rarement exempts de jugements de valeur.

La restitution des résultats (p.291)

Le mémoire ou l'article doit **défendre une thèse argumentée et consister en une démonstration précise, rigoureuse et honnête** (en indiquant clairement ce qui reste à l'état d'hypothèse). C'est pourquoi un effort reste à entreprendre pour réordonner les découvertes et analyses. Cette organisation doit être justifiée et problématisée, en veillant à la dynamique et à la cohérence que présente l'exposé des idées. Enfin, le chercheur ne doit pas hésiter à épurer son analyse, en présentant seulement l'essentiel de ses résultats. **Ne pouvoir tout dire est certes frustrant, mais permet de privilégier la rigueur et la force du propos.**

L'élaboration du plan de la recherche comparée (p.292)

Éviter les monographies pour chaque cas dans la restitution d'une recherche comparative. Les plans comparatifs (sur l'ensemble de l'ouvrage ou au minimum dans les premiers et derniers chapitres) sont beaucoup plus riches.

- **présentation problématisée des différents éléments de la comparaison** : définir les idéaux-types, le cadre analytique et méthodologique de l'enquête puis présenter les cas
- **structure comparative du livre** : trouver une logique véritablement comparative qui structure le plan de l'ensemble de l'ouvrage. Présenter dans un premier temps les cas choisis et leurs principales caractéristiques, de manière à ce que le lecteur prenne ses repères.